



### *Le mot du Maire*

Chères Administrées et Chers Administrés,

Durant l'année passée nous avons dû appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer avec intermittence nos loisirs, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions, l'arbre de Noël des enfants, le goûter du CCAS...

Malgré toutes ces contraintes, le Conseil Municipal a réalisé et avancé sur les travaux dans notre village.

L'amélioration de la sécurité dans la traversée du village est notre priorité, les travaux sont en cours. Nous pourrions tirer un bilan de cet aménagement dès le printemps. Les travaux de clôture pour l'extension du cimetière sont terminés, reste l'aménagement. Le déploiement de la fibre est en cours. Bien d'autres travaux sont programmés pour cette année et vont être votés lors du prochain Conseil Municipal, ces travaux ne pourrions se faire qu'avec l'accord des subventions demandées en ce début d'année à Chartres Métropole, le Conseil Départemental et l'Etat, sans ces aides nous ne pourrions les effectuer.

Denonville est un village dynamique, son immobilier est prisé grâce à la proximité de la région parisienne, les derniers terrains du lotissement du Québec ont trouvé acquéreurs. Les associations demeurent actives et vectrices de lien social et de convivialité, n'hésitez pas à les rejoindre. J'adresse tous mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village qui en fait son intérêt.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village, tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent et à nos artisans qui sont de plus en plus nombreux.

L'opportunité pour moi et mon Conseil de terminer sur une note d'espoir. Cette crise nous aura enseignée le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble.

Bien à vous,

Evelyne LAGOUTTE  
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers

## ETAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à Aurore Couvé, née le 04 février au Coudray. Félicitations aux parents.



## COMMENT COMMUNIQUER AVEC LA MAIRIE ?



Vous êtes nombreux à adresser des mails à la mairie. Afin de faciliter le travail de la secrétaire et des élus, nous vous remercions de bien vouloir y porter les données suivantes : nom, prénom, adresse, objet de votre demande détaillée et surtout un numéro de téléphone pour vous joindre.

Concernant les messages sur le répondeur, malheureusement, il ne devine pas qui appelle...

Il est donc absolument nécessaire d'y préciser votre nom et numéro de téléphone pour que nous puissions vous rappeler.

Pour information, la secrétaire est présente le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour vos demandes de rendez-vous, il est souhaitable d'anticiper de votre mieux.

Téléphone : 02 37 99 62 19

E-mail : [mairie.denonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.denonville@wanadoo.fr)

## PANNEAU POCKET ET SITE INTERNET

382 smartphones ont Denonville en favoris pour suivre au mieux les informations de la municipalité.

Grace à cette application, vous pouvez recevoir les informations du village immédiatement.

Vous **ne raterez plus l'essentiel de la vie communale** : présence de commerçant, travaux, manifestations de la municipalité et des associations....

Un widget Panneau Pocket est installé sur le site internet de notre commune.

## BUS SCOLAIRE

En raison des travaux et de la gêne occasionnée, le ramassage scolaire des collégiens se fait à l'école de Denonville MATIN et SOIR.

Les arrêts de car Mairie et Trubert sont supprimés pour une période indéterminée.

Les horaires restent identiques, soit :

- départ 7h28
- retour entre 17h30 et 17h40

Le stationnement est interdit sur l'arrêt de car et le parking de l'école permet aux parents de stationner et de sécuriser la montée et la descente des enfants dans le car.

## TRAVAUX REALISES ET EN COURS

### L'ARSENAL

La toiture de l'Arsenal a été refaite en ardoises. Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 60 % par le département et Chartres Métropole.



### PLANTATIONS

En novembre, 9000 bulbes de narcisses ont été plantés dans le village et les hameaux pour une floraison à partir de mi-mars. Des panneaux ont été plantés afin de vous signaler les endroits où les plantations ont été faites. Nous vous remercions de ne pas stationner sur ces parcelles.

### RUE DE BRISAY

La route et les trottoirs sont presque terminés rue de Brisay. La rue est ouverte petit à petit.



## LE CIMETIERE

Suite à l'acquisition de la parcelle dans le prolongement du cimetière, le mur de clôture a été monté ainsi que le portail posé. Ces travaux ont également bénéficié de subventions.



## PROJETS TRAVAUX POUR 2022

Denonville prépare les travaux à venir. Voici quelques projets planifiés pour 2022 :

- radars au niveau de l'école
- panneaux signalétiques pour itinéraire conseillé aux engins agricoles
- achat d'une couverture thermique pour la piscine
- achat d'une tondeuse autoportée
- acoustique de la salle polyvalente
- vestiaire dans l'entrée de la salle polyvalente
- marquage au sol dans tout le village et les hameaux
- rampe d'accès à la mairie
- création d'une charreterie à l'Arsenal pour abribus.
- achat de guirlandes électriques
- paratonnerre sur le toit de l'église
- toiture de l'église
- peinture intérieure de la mairie
- réfection des trottoirs en cœur de village
- réfection route dans le hameau de Monvilliers



## STATIONNEMENT AUX ABORDS DE L'ECOLE

Les véhicules doivent être stationnés sur le parking en face de l'école et à côté du cimetière. **Les trottoirs sont réservés aux piétons et l'arrêt de bus, aux bus.**

Les véhicules mal stationnés gênent les manœuvres du car scolaire.

## Information route barrée

Du 09 au 01 avril



La route sera barrée en traverse du village : de l'entrée de la rue Marchais, rue de la tour Malbourough, jusqu'au Chemin du puit et rue de Brisay.

Aucune voiture ne devra stationner durant toute cette période sur ces rues.

Les points de stationnement autorisés sont Chemin du puit et le parking du cimetière.

Dans certains cas, la circulation sera autorisée, à titre exceptionnel aux riverains.

Le **Mercredi 09 Mars** et le **Mercredi 16 Mars**, aucun véhicule ne sera autorisé à circuler.

Les véhicules doivent impérativement être sortis **les mardis soir**. Le parking du cimetière et de l'école seront disponibles.

**En raison des travaux des mercredis 09 et 16 Mars, le ramassage des poubelles est reporté aux jeudis 10 et 17 mars pour :**

- rue du Marchais
- rue du Brisay
- rue du cardinal de Hemard
- place du château
- avenue Emile Sureau
- lotissement de la Grouette
- rue Jean Trubert
- rue de la tourelle
- rue François Kniebihli
- rue du fourneau
- cours des Duchons
- De la place du château à l'intersection de la rue de la tour Malbourough et de la rue du Fourneau

**Les autres rues du village ne sont pas concernées par ces modifications, le ramassage se fera les mercredis.**

## CHARTRES RENOV'HABITAT

Service public de Chartres métropole gratuit et accessible à tous, des conseillers se tiennent à votre écoute pour répondre à toutes vos questions. Leur mission de service public vous garantit des conseils objectifs, indépendants et gratuits.

Vous pouvez téléphoner, envoyer un mail ou vous présenter au guichet unique de Chartres métropole (32, boulevard Chasles à Chartres) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h30 à 17h.



Mail : [chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr](mailto:chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr)

Tél : 02 37 23 40 00

Plus d'informations sur :

[www.chartres-metropole.fr/responsable](http://www.chartres-metropole.fr/responsable)

## INFO ASSOS

### COMITE DES FETES ET LOISIRS DE DENONVILLE

L'assemblée générale du CFL se tiendra le :

**vendredi 18 mars 2022** à 19h30

à la salle polyvalente.

Chacun peut venir y participer. Voici quelques-uns des projets d'animation à venir : animations intergénérationnelles, marche écocitoyenne nature, repas à thème ...

Renseignements : 06 85 22 35 63

### LES CLES DES CHAMPS

L'assemblée générale de l'association « Les clés Des chAMps » a eu lieu le **vendredi 25 février 2022** à 20h30. à la mairie.

Renseignements : 07 86 50 94 08



Les Journalistes en herbe de  
Denonville  
Prochaines dates

**MARDI 15**  
**MARDI 29** **MARS**

De 17h00 à 18h15  
Merci d'apporter  
votre crayon à papier  
et vos idées !

## AGENDA ELECTORAL

### ELECTION PRESIDENTIELLE



Les électeurs sont convoqués le **dimanche 10 avril 2022**.

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le **dimanche 24 avril 2022**.

Les horaires d'ouverture des bureaux de vote seront confirmés ultérieurement.

### ELECTIONS LEGISLATIVES



Les électeurs sont convoqués le **dimanche 12 juin 2022**.

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le **dimanche 19 juin 2022**.

Les horaires d'ouverture des bureaux de vote seront confirmés ultérieurement.

## VISITE PASTORALE



Une visite pastorale est organisée à Denonville du 10 au 12 mars.

A cette occasion, l'église sera ouverte pour des messes et des visites. Un programme sera distribué par la paroisse.

## MEMO HORAIRES

*L'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage et tous travaux pouvant gêner le voisinage sont autorisés, par arrêté préfectoral de :*

- 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

## CHANGEMENT D'HEURE

Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars. A 2h00, il faudra avancer d'une heure !

## LES COMMERCES AMBULANTS A DENONVILLE

### GREG & JESS : POULET ROTI & OLIVES

Depuis début janvier, le mardi de 16h00 à 19h00 à l'Arsenal, Grég & Jess (Pa'paella) de Roinville-Sous-Auneau vous proposent des poulets rôtis (10 €), des olives et une spécialité chaque semaine à 10 € la part (choucroute, paella, couscous, truffade...).



Pour assurer votre dîner, pensez à commander :

**06 48 78 98 94** Les cartes bleues sont  
**06 25 63 66 52** acceptées.

### L'APPEL A PIZZA

Depuis fin janvier, le jeudi soir à l'Arsenal à partir de 18h00, Bastien, qui a des attaches familiales dans le village, vous propose des pizzas généreuses et gourmandes de 9 à 11 € !



**Pour vos commandes :** Les cartes bleues sont  
**07 86 23 16 25** acceptées.

## NOS AMIS LES ANIMAUX DANS LE VILLAGE

Vous aimez vos chats et chiens ? Merci de veiller à ce que vos animaux ne se promènent pas seuls.



Pour information :

**FOURRIÈRE DÉPARTEMENTALE EURÉLIENNE**

**CHEMIN 121 - 28300 AMILLY**

**Téléphone : 02.37.36.02.04**

**Portable 06.48.85.68.88**

**Email : [fourriere.departementale28@gmail.com](mailto:fourriere.departementale28@gmail.com)**

## LE PERISCOLAIRE

Il est **absolument nécessaire et obligatoire** de compléter le tableau de présence dès que possible pour prévenir de la venue des enfants inscrits occasionnellement.

*Les places disponibles sont limitées pour des raisons d'encadrement et de sécurité.*

Les elfes du Verges

2 rue Le Verger

28700 – Denonville

Téléphone : 02.36.56.92.12

## ALSH ST LEGER DES AUBEES

Des places pour les maternelles, le mercredi, sont désormais ouvertes et disponibles pour les mercredis.

Vous pouvez contacter Madame Houvet :

rue neuve 28700 Saint Léger Des Aubées

Téléphone : 06.17.06.87.16

Courriel : [alsh.saintleger@pep28.asso.fr](mailto:alsh.saintleger@pep28.asso.fr)



Pour rappel, le centre est ouvert :

- Mercredis : 7h à 19h
- Vacances : 7h à 19h

## L'ECOLE

Depuis plusieurs mois maintenant, le Syndicat Scolaire (SISDMMM), l'équipe enseignante et le périscolaire font preuve d'une forte adaptabilité et d'une grande réactivité afin de mettre en place les protocoles souvent annoncés en dernière minutes.

Ecole primaire de Denonville

2 rue Le Verger

28700 – Denonville

Téléphone : 02.36.56.92.12

Courriel : [ec-prim-denonville-28@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-prim-denonville-28@ac-orleans-tours.fr)

Coordonnées du syndicat scolaire :

Même adresse que l'école.

Téléphone : 02.36.56.92.12 ou 02.37.24.60.73

Courriel : [sisdmmm@orange.fr](mailto:sisdmmm@orange.fr)

## PERMANENCE CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Madame Annie Camuel et Monsieur Stéphane Lemoine, vos conseillers départementaux sont à votre écoute sur rendez-vous.

Mail : mairies.canton.auneau@gmail.com

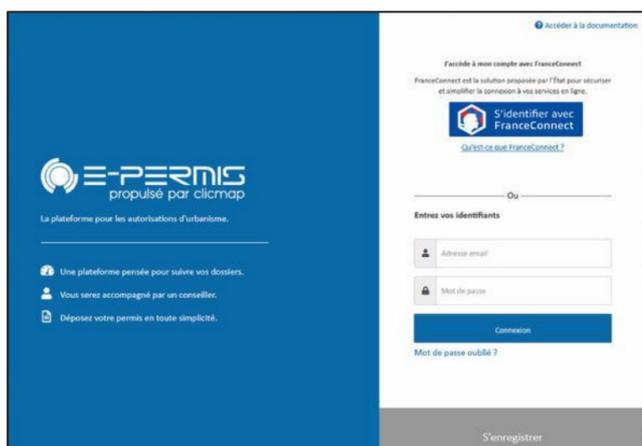
Téléphone : 02 37 20 10 17



## DEMATERIALIZATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, la plateforme "**e-permis.fr**" est à votre disposition pour transmettre vos demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable, certificats d'urbanisme a et b, autorisation de travaux (ERP) et des déclarations d'intention d'aliéner par voie dématérialisée.

Le dépôt de votre dossier en ligne est possible 24h sur 24h et reste gratuit.



La plateforme "e-permis.fr" vous propose:

- **Un service accessible à tout moment** et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- **Un gain de temps** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- **Une démarche plus écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus l'impression plusieurs exemplaires.

Vous pouvez consulter à tout moment l'état d'avancement de son instruction.

### Comment faire pour déposer votre dossier ?

1. Pour vous identifier, utilisez vos identifiants Franceconnect ou créez un compte directement sur la plateforme
2. Réalisez la création de votre dossier avec l'ensemble des éléments que vous avez préparés.

Votre dossier passera par plusieurs étapes :

1. Il vous sera envoyé **un accusé d'enregistrement électronique sur la plateforme sous un délai d'1 jour**. Celui-ci vous confirmera que vous êtes arrivé au bout de la démarche sur la plateforme pour la partie dépôt de dossier.
2. Par la suite, vous recevrez **un accusé de réception électronique avec un numéro de dépôt ainsi qu'une date de dépôt sous un délai de 10 jours**. Celui-ci vous confirmera la bonne réception par nos services de votre demande.
3. Suivant le type de demande, un certain nombre de notifications peuvent vous être transmises durant l'intégralité de la procédure d'instruction : notifications de délais, demandes de pièces, décisions.

**Pour vous aider un tutoriel est accessible à l'adresse suivante : <http://tuto.e-permis.fr/>**

*Le dépôt d'un dossier sous format papier, directement en mairie ou par envoi postal, demeure encore possible.*

## ACHEVEMENT DE TRAVAUX

Lorsque vos travaux sont terminés, il faut adresser à la mairie votre document d'achèvement des travaux dûment complété et signé afin de régulariser votre dossier, conformément aux délais légaux.

## FRANCE VICTIMES 28

Vous ou un proche êtes victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, au sein de la famille ou en dehors, d'un accident de la route, d'un vol ou d'une escroquerie, ou de n'importe quel autre fait qui vous a porté préjudice...

Appeler le 116 000 (Service et appel gratuit)

<https://www.france-victimes.fr/>

**PROFESSIONNEL, FAITES VOUS CONNAITRE**

**Vous êtes artisan, informaticien, multi-service, assistant maternel, coiffeur à domicile, électricien, paysagiste... installés dans notre village,** n'hésitez pas à transmettre vos informations, flyer ou carte de visite (sous format informatique de préférence) à la mairie si vous souhaitez paraître dans un prochain numéro avant le 18 mars 2022.

mairie.denonville@wanadoo.fr

**BUREAUX DE VOTE**

Vous souhaitez participer à la tenue des bureaux de votes quelques heures pour les prochaines élections. Des créneaux sont disponibles. Faites part de votre disponibilité à la mairie.

Rappel des dates :

dimanche 10 avril 2022

dimanche 24 avril 2022

dimanche 11 juin 2022

dimanche 19 juin 2022

**JOB D'ETE**

Vous habitez Denonville ou ses hameaux,  
Vous aurez 18 ans avant le mois de juillet,  
Vous souhaitez travailler pour la commune cet été à la piscine,  
Envoyez votre CV et votre lettre de motivation avant le 31 mars à :

*Madame le Maire  
5 rue de Brisay  
28700 DENONVILLE*

*Ou*

*mairie.denonville@wanadoo.fr  
en précisant dans l'objet de votre mail  
**job d'été à la piscine***

**NOUVEAUX HABITANTS**

Vous venez d'emménager à Denonville, Adonville ou Monvilliers, vous ne vous êtes jamais présentés en Mairie, faites-vous connaître ! Madame le Maire, ses adjoints ou ses conseillers vous souhaiteront la bienvenue !

*MAIRIE  
5 rue de Brisay  
28700 Denonville*

*Fermée les mercredis, samedis et dimanches  
Téléphone : 02 37 99 62 19*

*E-mail : mairie.denonville@wanadoo.fr*

**TERRAIN DE TENNIS**

Réservé exclusivement aux habitants de Denonville et ses hameaux, l'inscription se fait en Mairie, sur rendez-vous, avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Adresse mail valide
- Attestation assurance responsabilité civile

Abonnement : 30 € par an par foyer + 20 € pour la caution de la clé (restituée si la clé est rendue).

La Mairie procédera à l'inscription sur [ballejaune.com](http://ballejaune.com) qui vous permettra de réserver le court.

**SALLE POLYVALENTE**

Les beaux jours sont propices aux réunions de famille. La salle polyvalente et son jardin sont à votre disposition.

Attention, le planning des locations se complète très vite. Les informations concernant les tarifs sont disponibles sur le site de Denonville. L'anticipation de vos réservations garantira la sérénité de vos préparatifs.



*Pâte à crêpes express*

- 250 g de farine
- 3 œufs
- 1 pincée de sel
- 1/2 litre de lait
- 3 cuillères à soupe d'eau
- 1 saladier
- 1 petit bol
- 1 fouet électrique
- 1 poêle



1. Mettre la farine dans le saladier
2. Casser les œufs un par un dans un petit bol et les verser dans le saladier.
3. Ajouter une pincée de sel.
4. Mélanger la pâte à crêpes avec un fouet.
5. Ajouter progressivement le lait pour délayer la pâte. Terminer au batteur électrique qui permet d'aérer la pâte à crêpes et de la gonfler d'air.
6. Faire chauffer la poêle huilée ou beurrée selon les goûts.
7. Verser la valeur d'une petite louche de pâte à crêpes et tourner la poêle pour répartir la pâte sur toute la surface de la poêle. Les bulles d'air donneront de la légèreté aux crêpes.
8. Dès les que les bords commencent à dorer et à sécher, la retourner.
9. Cuire l'autre côté puis empiler les crêpes dans un plat.
10. Il est temps de les déguster.

E	R	E	E	M	M	A	R	G	I	P	E	A	E
L	E	R	C	S	E	R	I	O	M	E	M	E	L
L	L	I	N	S	E	R	T	T	E	L	R	U	B
I	L	O	E	T	R	A	G	E	D	I	E	Q	A
V	E	T	R	E	O	E	P	I	T	R	E	I	F
E	V	S	E	O	C	L	N	A	M	O	R	R	D
D	U	I	F	O	E	E	S	S	A	I	E	Y	L
U	O	H	N	P	N	G	I	E	P	S	I	G	A
A	N	T	O	C	N	I	E	D	O	E	L	E	N
V	E	P	C	C	S	E	R	O	E	R	E	N	R
S	E	U	Q	I	T	I	R	C	S	M	M	A	U
E	M	A	R	D	O	L	E	M	I	O	O	P	O
R	E	Y	O	D	I	A	L	P	E	N	H	C	J
E	C	R	A	F	P	S	R	U	O	C	S	I	D

PANEGYRIQUE  
 VAUDEVILLE  
 CONFERENCE  
 PLAIDOYER  
 MELODRAME  
 CRITIQUES  
 EPIGRAMME  
 MEMOIRES  
 NOUVELLE  
 HISTOIRE  
 TRAGEDIE  
 DISCOURS  
 COMEDIE  
 HOMELIE  
 JOURNAL  
 LETTRES  
 SATIRE  
 EPITRE

SERMON  
 POESIE  
 EPOPEE  
 ELEGIE  
 ROMAN  
 ESSAI  
 FABLE  
 FARCE  
 CONTE  
 ODE



- ✓ En 1981, 1 go de stockage coutait 300 000 dollars !
- ✓ En Eure-et-Loir, les terres agricoles représentent 455 600 hectares soit 77 % de la superficie du Département.

**Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers**

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 14h à 19h.

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19

Courriel : [mairie.denonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.denonville@wanadoo.fr) - Site internet : [www.denonville.fr](http://www.denonville.fr) - Application : Panneau pocket

Rédaction et mise en page : Myriam DELACHAUME

Membres du comité : Madame Le Maire Evelyne LAGOUTTE - Bénédicte BESNIER

Jocelyne BENOIST – Margaret TRUFFERT – Stéphane LEROY